



La Chambourgeoise

LE MOT DU MAIRE

C'est avec une certaine émotion que je rédige ce premier mot de Maire.

J'ai bien évidemment une pensée pour Guy MOREAU, Maire de janvier 1995 au 29 mars 2014, auprès de qui j'ai eu le plaisir et la chance de travailler pendant ces 19 ans. Je le remercie sincèrement, ainsi que tous les conseillers qui l'ont accompagné pour tout ce qu'ils ont fait pour notre commune. Le budget 2014 approuvé, le 19 mars 2014, par le précédent conseil vous est, entre autres, présenté dans cette lettre municipale.

Financièrement, la baisse des dotations de l'Etat, dès 2014, conjuguée notamment à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, laisse déjà entrevoir toute l'attention que nous devons avoir dans notre gestion de l'utilisation des fonds publics.

Les élections municipales de mars 2014 ont désigné une nouvelle équipe et je remercie tous ceux qui se sont exprimés ce 23 mars 2014. C'est désormais à notre tour d'œuvrer pour la commune, dans l'intérêt de tous. Dès les résultats publiés, l'équipe s'est mise au travail et les commissions ont été constituées. Nous serons également présents au sein de la communauté de communes de Loches et de ses commissions.

Vous trouverez dans cette édition, les photos et le rôle de chacun des membres élus.

Outre le suivi des chantiers engagés par l'équipe municipale précédente, les travaux de la rue Georges Courteline et l'extension du salon de coiffure, de nombreux contacts ont déjà été pris avec les entreprises pour finaliser la programmation 2014.

Le printemps, précoce et agréable nous incite à profiter de l'extérieur. A ce titre, la commune de Chambourg va de nouveau s'inscrire au concours des mairies et ponts fleuris, mais également villages fleuris. L'équipe en place vous propose également de vous inscrire au concours municipal de maisons fleuries. Je vous invite à le faire avec le bulletin d'inscription que vous trouverez dans ces pages. En participant ensemble à l'embellissement de notre commune, nous aurons toujours plus de plaisir à la traverser.

La réussite de la brocante a marqué l'ouverture des animations associatives de plein air. Je tiens à saluer, à cet effet, le dynamisme de notre vie associative, véritable poumon de la vie locale. J'invite, à ce titre la population à rejoindre les équipes en place et, vous remercie par avance pour toutes les activités que vous proposerez aux chambourgeois pour les mois et années à venir.

Je vous précise que, comme par le passé, une permanence est assurée par les adjoints ou moi-même tous les samedis matin de 10H00 à 12H00. Chaque élu, en fonction de son attribution pourra, évidemment vous recevoir sur rendez-vous, à une heure qui vous conviendrait le mieux.

Je vous laisse découvrir les quelques pages de cette lettre municipale et vous assure de mon entier dévouement mais également de celui de cette toute nouvelle équipe.

Le Maire, Laurent COURAUD.

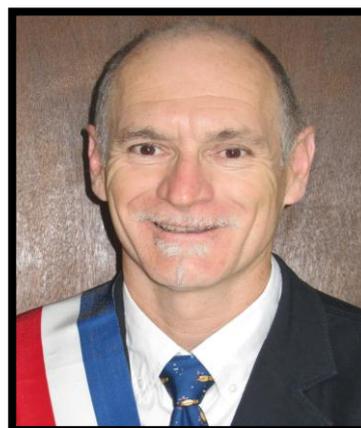


Laurent COURAUD

Maire

Président Commission Finances
& Commission Bâtiments-Voirie

*Vice-président de la
Communauté de communes*



Arnaud BIHOUR
Adjoint

Président Commission scolaire
Conseiller communautaire



Chantal SIARD
Adjointe

Présidente Commission sociale



Frédéric VAILLANT
Adjoint

Président Commission
Urbanisme-Habitat-Environnement



Damien COURAUD
Conseiller municipal délégué

Président Commission
Vie associative-Culture-Communication



Frédéric ANTIGNY
Conseiller municipal



Nathalie BARRANGER
Conseillère municipale



Sébastien BIZARD
Conseiller municipal



Christine CHOLIERE
Conseillère municipale



Véronique DERRE
Conseillère municipale



Véronique DERRE-GOY
Conseillère municipale



Guillaume FOUASSIER
Conseiller municipal



Françoise FRAUËL
Conseillère municipale
Conseillère communautaire



Dominique GENDRE
Conseillère municipale



Maricheil VUIDIBIO
Conseiller municipal

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION FINANCES	
Président	Laurent COURAUD
Membres	Arnaud BIHOUR - Damien COURAUD- Chantal SIARD - Frédéric VAILLANT

COMMISSION BATIMENT - VOIRIE	
Président	Laurent COURAUD
Membres	Frédéric ANTIGNY - Nathalie BARRANGER - Sébastien BIZARD -Véronique DERRE - Guillaume FOUASSIER - Frédéric VAILLANT - Maricheil VUIDIBIO

COMMISSION SCOLAIRE	
Président	Arnaud BIHOUR
Membres	Frédéric ANTIGNY - Christine CHOLIERE - Guillaume FOUASSIER - Dominique GENDRE - Chantal SIARD

COMMISSION HABITAT - URBANISME - ENVIRONNEMENT	
Président	Frédéric VAILLANT
Membres	Sébastien BIZARD - Damien COURAUD - Laurent COURAUD - Véronique DERRE-GOY- Françoise FRAÛEL - Maricheil VUIDIBIO

COMMISSION SOCIALE	
Présidente	Chantal SIARD
Membres	Arnaud BIHOUR - Laurent COURAUD - Véronique DERRE-GOY -Françoise FRAÛEL- Dominique GENDRE

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE – CULTURE – COMMUNICATION	
Président	Damien COURAUD
Membres	Nathalie BARRANGER - Christine CHOLIERE-Véronique DERRE - Dominique GENDRE - Frédéric VAILLANT

BUDGET 2014 – FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	249 020,00	0,00	269 130,00	269 130,00	269 130,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	285 890,00	0,00	311 590,00	311 590,00	311 590,00
014	Atténuations de produits		0,00	200,00	200,00	200,00
65	Autres charges de gestion courante	78 500,00	0,00	88 400,00	88 400,00	88 400,00
Total des dépenses de gestion courante		613 410,00	0,00	669 320,00	669 320,00	669 320,00
66	Charges financières	13 400,00	0,00	15 200,00	15 200,00	15 200,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	34 676,74		40 612,89	40 612,89	40 612,89
Total des dépenses réelles de fonctionnement		661 486,74	0,00	725 132,89	725 132,89	725 132,89
023	Virement à la section d'investissement (5)	231 252,90		109 945,00	109 945,00	109 945,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (18 447,10		13 520,00	13 520,00	13 520,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		249 700,00		123 465,00	123 465,00	123 465,00
TOTAL		911 186,74	0,00	848 597,89	848 597,89	848 597,89

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

848 597,89

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	5 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	48 000,00	0,00	48 300,00	48 300,00	48 300,00
73	Impôts et taxes	416 136,00	0,00	429 844,00	429 844,00	429 844,00
74	Dotations, subventions et participations	217 159,00	0,00	213 053,00	213 053,00	213 053,00
75	Autres produits de gestion courante	24 000,00	0,00	24 200,00	24 200,00	24 200,00
Total des recettes de gestion courante		710 295,00	0,00	723 397,00	723 397,00	723 397,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 710,28	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		712 005,28	0,00	723 397,00	723 397,00	723 397,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL		713 005,28	0,00	724 397,00	724 397,00	724 397,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

124 200,89

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

848 597,89

BUDGET 2014 – INVESTISSEMENT

	DEPENSES				RECETTES			
	Intitulé	RAR	Budget 2014	Vote	RAR	Budget 2014	Vote	
c/001	Solde négatif reporté 2013	0,00	139 126,14	139 126,14	0,00	0,00	0,00	
c/10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
c/10223	TLE	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
c/1068	Affectation n-1	0,00	0,00	0,00	0,00	216 852,70	216 852,70	
c/1641	Emprunt	0,00	49 700,00	49 700,00	0,00	60 000,00	60 000,00	
c/165	Cautions	0,00	1 350,00	1 350,00	0,00	0,00	0,00	
c/040	Amortissements	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	13 520,00	13 520,00	
c/021	Virt de la section fonct	0,00	0,00	0,00	0,00	109 945,00	109 945,00	
	S/Total op non affectées	0,00	191 176,14	191 176,14	0,00	455 317,70	455 317,70	
80	Ecole	2 303,15	20 000,00	22 303,15	0,00	0,00	0,00	
83	Eclairage-enfouist	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
84	Voirie	3 039,34	62 500,00	65 539,34	0,00	8 000,00	8 000,00	
95	Acq. Terrains	4 207,30	0,00	4 207,30	0,00	0,00	0,00	
96	Acq. Matériel	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	
106	Stade/complexe sport.	2 000,00	5 000,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	
112	Rues GC et GL	47 529,38	0,00	47 529,38	66 372,00	0,00	66 372,00	
116	Cimetière	23 000,00	0,00	23 000,00	0,00	4 385,00	4 385,00	
122	Bibliothèque	0,00	1 300,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	
125	Enfouisst M. Viraud	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
130	Voirie St Sulpice	7 329,50	0,00	7 329,50	0,00	0,00	0,00	
131	Bâtiments-toiture	52 076,03	-34 000,00	18 076,03	0,00	0,00	0,00	
132	Diagnostic patrimoine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
133	Parking co-voiturage	2 613,86	0,00	2 613,86	0,00	0,00	0,00	
134	Extension salon de coiffure	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	
135	Enfouisst rue ronsard	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	
	S/Totales opérations 2014	144 098,56	207 800,00	351 898,56	66 372,00	21 385,00	87 757,00	
	TOTAL GENERAL	144 098,56	398 976,14	543 074,70	66 372,00	476 702,70	543 074,70	

CONCOURS PHOTOS

Rappel des prix 2013 :

- 1^{er} prix : Mme BARRANGER Danielle
- 2^{ème} prix : Mme BEZANNIER Sylvie
- 2^{ème} prix : Mme DARDEAU Dominique
- 2^{ème} prix : Mme DELHOMAIS Thérèse

Règlement 2014

Article 1 : La municipalité de Chambourg sur Indre organise un concours photographique sur les thèmes suivants:
« NATURE, PAYSAGES et PATRIMOINE ».

Article 2 : Ce concours est ouvert, uniquement, aux amateurs chambourgeois résidant sur la commune. Les photos doivent être prises sur notre village.

Article 3 : Le nombre de photos est limité à 5 par participant.

Au dos de chaque photo doivent être notés :

- Nom / Prénom / Adresse /N° de téléphone
- Date et lieu de la prise de vue

Article 4 : La fin du concours est fixée au 30 novembre 2014. Les œuvres devront être déposées à la mairie avant cette date.

Article 5 : Les photos monochromes ou couleur sont acceptées. Le format est 15 x 21 centimètres (ou le plus approchant). Les montages et les photos retouchées ne sont pas autorisés.

Article 6 : Le jury est composé des membres de la commission Vie associative, Culture et Communication.

Article 7 : Les photos sélectionnées seront présentées aux vœux du Maire en Janvier 2015.

Un prix sera remis aux premiers auteurs.

Article 8 : Chaque candidat garantit que les clichés présentés au concours sont libres de tout droit.

Il doit s'assurer du respect du droit à l'image et de la vie privée des personnes et des bâtiments photographiés. La municipalité ne saurait encourir une quelconque responsabilité en cas de revendication formulée par une tierce personne.

Article 9 : Les photos seront conservées et pourront faire l'objet d'exposition. Les participants s'engagent à céder gratuitement leurs clichés, ainsi que les droits de leurs œuvres. La municipalité s'engage à les utiliser sans aucun but lucratif.

Article 10 : Une sélection de photos (primées ou non) sera mise en ligne sur le site de la commune. Les plus belles prises seront susceptibles d'apparaître dans le bulletin municipal 2015.

Article 11 : Le fait de participer au concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

Le non respect entraînera la disqualification du candidat.

Article 12 : Le règlement est affiché à la Mairie et peut être consulté sur le site internet de la commune: www.chambourg-sur-indre.fr

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

L'objectif du concours de fleurissement est de favoriser l'embellissement de votre village en complément de l'effort réalisé par la Municipalité. Chaque année, grâce à vous, nous progressons dans le classement départemental des villages fleuris. Vivre et séjourner à Chambourg dans un cadre agréable et un environnement soigné, pour le plaisir de tous.

Règlement:

- Le Concours est réservé aux habitants de Chambourg sur Indre.
- Les participants au concours 2013 sont automatiquement réinscrits pour ce concours.
- Seul le fleurissement visible de la rue ou d'un lieu public sera pris en considération.
- Le concours comporte les catégories suivantes:
 - A : Balcons fleuris.
 - B : Jardins visibles de la rue.
 - C: Jardins intérieurs.
 - D: Commerces.
- Le passage du jury est prévu début juillet.
- La notation tiendra compte des critères suivants :
 - Qualité de l'entretien
 - Diversité et choix des végétaux
 - Harmonie et contraste des couleurs
 - Fleurissement visible de la voie publique.
- La remise des prix, offerts par la municipalité, aura lieu lors de la cérémonie des vœux en janvier 2015.
- La municipalité offrira des plants aux participants, à venir retirer à l'école le samedi 10 mai 2014 (10h - 12h).

Bulletin d'inscription au concours 2014 des maisons fleuries (Déposer ou retourner à la mairie avant le 10 mai 2014)

Je soussigné

Demeurant

Téléphone

m'inscrit au concours des maisons fleuries 2014 dans la catégorie suivante:

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> A: Balcons fleuris | <input type="checkbox"/> C: Jardins intérieurs |
| <input type="checkbox"/> B: Jardins visibles de la rue | <input type="checkbox"/> D: Commerces |

Mon inscription entraîne l'acceptation du règlement. J'accepte que ma maison soit photographiée lors du concours et éventuellement diffusée sur le site de la commune: www.chambourg-sur-indre.fr

A Chambourg, le

Signature

Merci de votre participation

DATES A RETENIR

Jeudi 8 mai 2014	Cérémonie du 8 mai à 11h00 Place de la Mairie
Samedi 10 mai 2014	Marché de Printemps de l'APE La Récré à l'école
Dimanche 25 mai 2014	Elections Européennes
Jeudi 29 mai 2014	Tournoi des jeunes du SCC (Sporting Club Chambourgeois)
Samedi 14 juin 2014	Fête de la musique avec repas organisé par le Comité des fêtes
Samedi 14 juin 2014	Concours de pétanque semi-nocturne du SCC
Vendredi 27 juin 2014	Kermesse de fin d'année de l'APE La Récré à l'école
Samedi 28 juin 2014	Finales du tournoi interne du TCC (Tennis Club Chambourgeois)
Vendredi 4 juillet 2014	Assemblée Générale du SCC
Lundi 14 juillet 2014	Concours de pétanque de la SBC (Société Bouliste Chambourgeoise)
Samedi 19 juillet 2014	Loto plein-air du RCVI (Reignac Chambourg Val Indre) au stade
Dimanche 20 juillet 2014	Fête « Chambourg au bord de l'eau »
Samedi 6 septembre 2014	Journées Portes Ouvertes au TCC
Dimanche 28 septembre 2014	5 ^{ème} édition du Rallye Lecture
Vendredi 3 octobre 2014	Assemblée Générale du TCC
Samedi 4 octobre 2014	Loto du SCC

